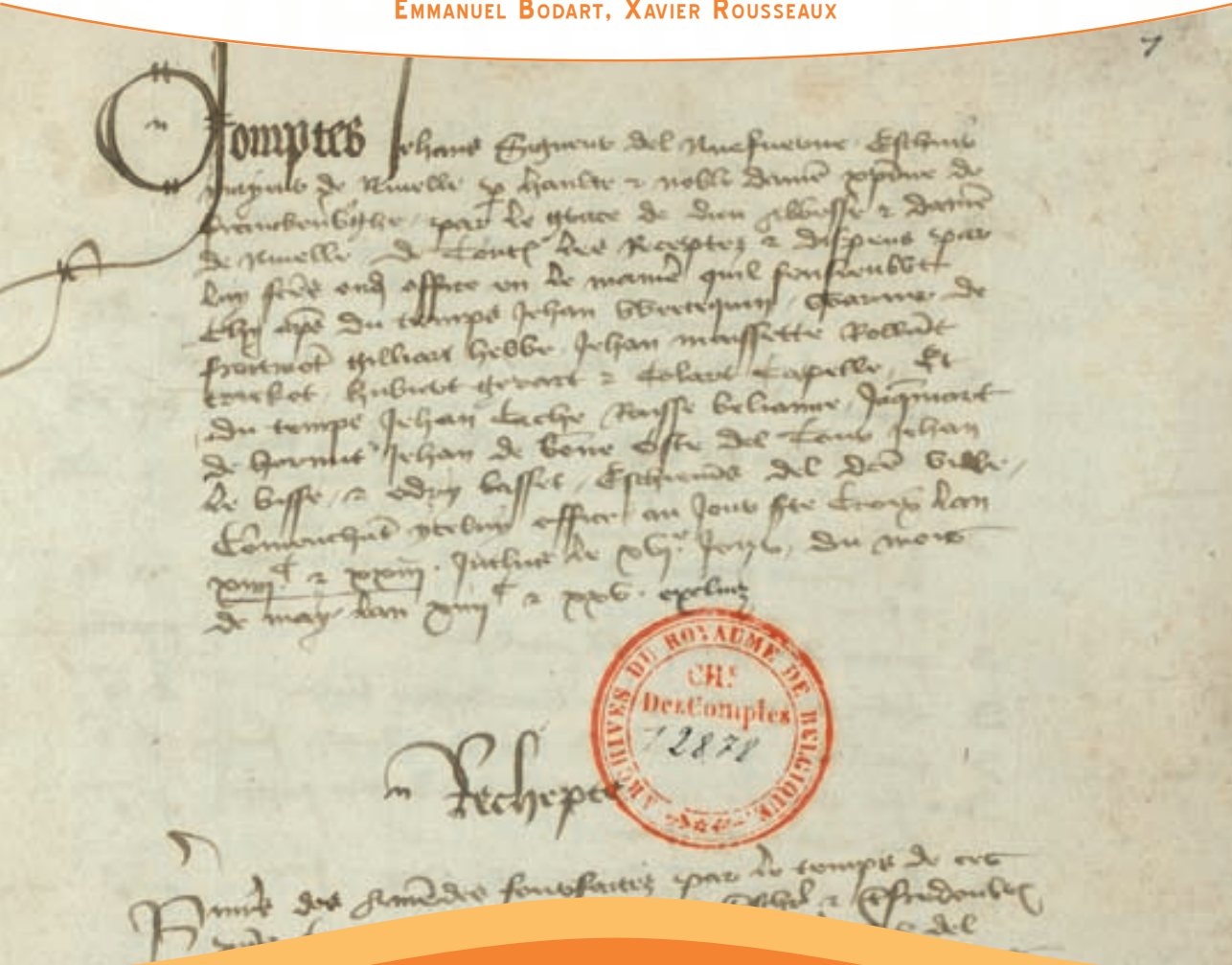


Monuments ou documents ? Les comptabilités, sources pour l'histoire du contrôle social (XIII^e-XVIII^e siècles)

Monuments or documents ? Accounts : sources for the history of social control (13th-18th c.)

ÉDITÉ PAR

AUDE WIRTH-JAILLARD, AUDE MUSIN, NATHALIE DEMARET,
EMMANUEL BODART, XAVIER ROUSSEAU



Tiré à part

*

Separate Copy

MONUMENTS OU DOCUMENTS ? LES COMPTABILITÉS, SOURCES POUR
L'HISTOIRE DU CONTRÔLE SOCIAL (XIII^E–XVIII^E SIÈCLES)

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE BRUXELLES
(ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, 13–15 DÉCEMBRE 2012)

MONUMENTS OR DOCUMENTS? ACCOUNTS : SOURCES FOR THE HISTORY OF
SOCIAL CONTROL (13TH–18TH C.)

PROCEEDINGS OF THE INTERNATIONAL CONFERENCE OF BRUSSELS
(STATES ARCHIVES, 13–15 DECEMBER 2012)

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
ET
ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES

STUDIA

154

ISBN : 978 90 5746 783 7

Archives générales du Royaume
D/2015/531/031

Numéro de commande: Publ. 5463

Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement
sur simple demande (publicat@arch.be)

Elle est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>)

Monuments ou documents ? Les comptabilités, sources pour
l'histoire du contrôle social (XIII^e–XVIII^e siècles)

Actes du colloque international de Bruxelles
(Archives générales du Royaume, 13–15 décembre 2012)

Monuments or documents? Accounts : sources for the history of
social control (13th–18th c.)

Proceedings of the International Conference of Brussels
(States Archives, 13–15 December 2012)

Édité par

Aude WIRTH-JAILLARD, Aude MUSIN, Nathalie DEMARET,
Emmanuel BODART, Xavier ROUSSEAUX

Bruxelles
2015

Introduction

Si les comptabilités sont devenues une source importante pour les spécialistes des sociétés anciennes, médiévales ou modernes¹, l'intérêt de ces sources pour l'histoire du contrôle social n'a guère fait l'objet de rencontres. Le colloque de Bruxelles a été l'occasion de faire le point sur les recherches en cours et de mettre en relation archivistes, historiens et linguistes autour des questions de conservation, mise à la disposition du public et exploitation critique de ces séries documentaires, dans le cadre du développement de la numérisation et des humanités numériques.

*Monuments ou documents*² ? Le débat dans les sciences du patrimoine culturel est vif, entre ces deux fonctions centrales des traces du passé. Les comptabilités anciennes, médiévales ou modernes ont longtemps été considérées comme des documents, c'est-à-dire des sources utiles pour élaborer la « réalité » des « faits » historiques. Aujourd'hui, elles sont également scrutées sous l'angle de productions exprimant un système de pensée, un ensemble de valeurs, un outillage technologique propre à une société particulière, une trace d'un passé « que nous avons perdu », bref un monument, pétri d'originalités, d'influences, d'innovations ou de conservatismes.

Comptabilités et contrôle social, l'angle choisi pour ce colloque, est né d'une réflexion collective d'historiens de la justice au Centre d'histoire du droit et de la justice de l'Université catholique de Louvain. Dans une perspective transpériode, il s'appuie sur une lecture critique du concept de contrôle social. Alors que, dans le monde francophone, la notion évoque aujourd'hui fortement la discipline répressive et le rôle de l'État, dans le

¹ Dans le domaine francophone, voir, depuis 2010, la revue *Comptabilité(s), revue d'histoire des comptabilités*. « L'Éditorial », *Comptabilités* [en ligne], n° 1, 2010 (mis en ligne le 10 décembre 2010, consulté le 6 novembre 2014, URL : <http://comptabilites.revues.org/60>), cite les revues d'histoire de la comptabilité espagnole (*De computis*), italienne (*Contabilità e Cultura Aziendale*), étatsunienne (*Accounting History Journal*), australienne (*Accounting History*) et britannique (*Accounting history review*). Sur la longue durée occidentale, voir Anne DUBET, Marie-Laure LEGAY, « L'État et ses comptes : construire une histoire du contrôle sociale à l'époque moderne », *Comptabilités* [en ligne], n° 3, 2012 (mis en ligne le 12 janvier 2012, consulté le 6 novembre 2014, URL : <http://comptabilites.revues.org/719>).

² Louise MERZEAU, « Du monument au document », in *Cahiers de médiologie*, 1999, p. 47-57.

monde anglophone la notion est davantage synonyme de régulation des comportements sociaux, impliquant les multiples acteurs de ceux-ci³. Le concept de régulation sociale, bien que moins simpliste et faisant la part plus belle aux jeux des acteurs, n'en reste pas moins plus hermétique aux non-spécialistes⁴. En outre, l'histoire des sciences sociales nous rappelle combien les constructions initiales du concept de contrôle social étaient liées à l'approche de la socialisation et de la culture, à travers les travaux de Ross, Merton ou Durkheim⁵. C'est pourquoi nous avons gardé l'expression « contrôle social », entendue comme renvoyant à « la régulation des comportements inhérente à toute vie en société », ce qui permet d'en garder une approche multifacette dans l'analyse des comptabilités de l'Europe préindustrielle. Un des aspects de cette régulation de la vie sociale est apparu dans le renouvellement des recherches sur la justice médiévale et moderne. À Louvain-la-Neuve, dans le cadre de leurs thèses de doctorat respectives sur la justice à Nivelles (1400-1650), la violence à Namur (1350-1550), le droit de grâce en Brabant (1404-1633) ou le bourreau en Brabant et en Hainaut jusqu'en 1570, Xavier Rousseaux, Aude Musin, Bernard Dauven et Nathalie Demaret se sont abondamment appuyés sur les séries comptables conservées pour ces diverses principautés, principalement aux Archives générales du Royaume. De ces rencontres est née l'idée de confronter les expertises, comparer les dossiers, dégager des règles critiques et proposer des pistes d'exploitation⁶. L'objectif se voulait modeste, il s'appuyait sur le

³ Voir Philippe ROBERT, « De la "criminologie de la réaction sociale" à une sociologie pénale », in *L'année sociologique*, n° 31, 1981, p. 253-283 ; Stanley COHEN, Andrew SCULL, *Social Control and the State : Historical and Comparative Essays*, Oxford, Basil Blackwell, 1985 ; Pieter C. SPIERENBURG, « Social Control and History : An Introduction », in Herman Roodenburg, Pieter C. SPIERENBURG (ed.), *Social Control in Europe. Volume I*, Columbus, Ohio State University Press, p. 1-21 ; Mathieu DEFLEM, « Social Control », in Erich GOODE (ed.), *Wiley Handbook on Deviance*, Wiley-Blackwell, à paraître (<http://deflem.blogspot.com/2007/08/concept-of-social-control-theories-and.html>).

⁴ Voir Jean-Marie FECTEAU, Janice HARVEY (ed.), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction. Agency and Institutions in Social Regulation. Toward an historical understanding of their interaction*, Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005.

⁵ *Vie Sociale*, n° 1, 2012 : « Autonomie et contrôle social. Mythe et réalité. Introduction » (<http://www.cedias.org/revue/autonomie-controle-social-mythe-realite>).

⁶ Nathalie DEMARET, « Justice et comptabilité : les comptes de justice, porte dérobée sur l'histoire du contrôle social. Réflexions méthodologiques (Pays-Bas, XIV^e-XVI^e siècles) », in *Comptabilités* [en ligne], n° 4, 2012 (mis en ligne le 6 novembre 2012, consulté le 6 novembre 2014, URL : <http://comptabilites.revues.org/979>) ; Xavier ROUSSEAUX, « De la criminalité à la pénalité. Les comptes du maire de Nivelles (1378-1550), sources d'histoire judiciaire », in Jaak OCKELEY, Jef JANSSENS, Frank GOTZEN et al. (ed.), *Recht in Geschiedenis. Een bundel bijdragen over rechtsgeschiedenis van de*

renouvellement des connaissances sur les systèmes de règlements des conflits (contentieux, prises en charge, sanctions), offerts, par ces séries, aux historiens de la société, de la criminalité, de la justice ou du pouvoir.

L'accueil au CHDJ d'une chercheuse postdoctorale, linguiste boursière Fernand Braudel-IFER, Aude Wirth-Jaillard, travaillant sur les comptes lorrains des XIV^e et XV^e siècles, à la recherche du vocabulaire de la violence, a cristallisé le projet d'élargir la réflexion à d'autres spécialistes des comptabilités à l'époque médiévale et moderne⁷. L'objet comptable se prête à une approche pluridisciplinaire et renouvelle à la fois la réflexion monumentale (que nous apprend sur une société un écrit mélangeant « les chiffres et lettres » ?) et la réflexion documentaire (que nous apprennent sur une société les « données » à la fois chiffrées et littéraires ainsi recueillies ?). En outre, ces « données » ont une caractéristique qui les distingue de bien des sources littéraires, mais les rapproche d'autres séries d'actes de la pratique : leur récurrence, permettant voire obligeant une lecture sérielle. Nous avons choisi de prendre comme horizon la période d'essor des comptabilités, que l'on pourrait qualifier de pré-statistique, en nous référant aux collections archivistiques conservées aux Archives générales du Royaume, en particulier les Chambres des comptes de Flandre et Brabant et de leurs successeurs habsbourgeois jusqu'au XVIII^e siècle. Sans bien entendu perdre de vue l'intérêt des comptabilités pour l'histoire contemporaine.

Privilégier les origines et les transformations des comptabilités nous apparaît primordial pour au moins deux raisons. La première est l'importance de la présentation, de la gestion, du contrôle et de la manipulation des données financières dans une société où compter n'est pas une obligation légale, mais un outil de développement du pouvoir.

La seconde est l'intérêt pour le contrôle social, dans la mesure où la pauvreté des connaissances sur un système normatif pour certaines régions et certaines périodes est ainsi compensée par une source de la pratique, qui permet dans le cas où les normes existent d'en vérifier leurs usages dans la pratique.

Middeleeuwen tot de Hedendaagse Tijd, aangeboden aan Fernand Vanhemelryck, Louvain, Davidsfonds, 2005, p. 297-322.

⁷ Aude WIRTH-JAILLARD, « La rhétorique des documents comptables médiévaux : réflexions à partir des comptes du receveur de Châtel-sur-Moselle (1429-1510) », in *Comptabilités* [en ligne], n° 4, 2012 (mis en ligne le 6 novembre 2012, consulté le 6 novembre 2014, URL : <http://comptabilites.revues.org/1098>).

Par leur existence en séries, par leur caractère localisé et daté, les comptes offrent en effet une belle perspective, malgré ou grâce à leur caractère répétitif, qui les rend donc susceptibles de dépouillements chronophages. Aujourd'hui, réfléchir sur les sources ne peut plus faire l'économie des technologies de la connaissance, et par conséquent de la mise à disposition de ces séries sous forme numérique. Les spécialistes de l'Ancien Régime peuvent bénéficier ici d'expertises menées dans le cadre d'autres projets. Pour ne prendre qu'un exemple et rester dans le domaine des chiffres et des lettres, le programme « Quetelet.net »⁸ de numérisation de l'ensemble des statistiques judiciaires pénales produites en Belgique repose sur des opérations fondamentales aux humanités numériques : construction d'une application autorisant la sérialisation semi-automatique des tableaux, conceptualisation évolutive des objets et unités de compte, retranscription validée des données avec référence à la copie numérique de l'original, pratiques qui invitent à transférer l'expertise à de futures bases numériques concernant les vastes corpus comptables pré-contemporains⁹. Par ailleurs, le mouvement statistique de la fin du XVIII^e siècle est une source moins aberrante à notre objet qu'elle n'y paraît puisque dans la philosophie et le grand mouvement caméralistique, de leurs inventeurs de Montyon à Guerry, et surtout Adolphe Quetelet, il s'agissait de fournir des « comptes de l'administration de la justice » et d'élaborer une comptabilité morale, prémices d'une véritable « physique sociale ».

L'équipe organisatrice s'est donc constituée autour d'un trio institutionnel, qui comme les mousquetaires s'avère un quatuor : le groupe du CHDJ spécialiste du contrôle social d'une part, le groupe Pratiques médiévales de l'écrit de nos collègues de l'Université de Namur (avec Jean-François Nieus), attentif aux fonctions et usages de l'écrit dans la société médiévale, et les Archives de l'État, réceptacle de splendides collections des Chambres des comptes de Flandre et Brabant depuis le XII^e siècle, couvrant des ensembles vastes : les Pays-Bas du nord au sud, de vastes territoires de la France du Nord, les franges occidentales de l'Empire, sans oublier la Principauté de Liège dans le dépôt liégeois. Notre reconnaissance s'adresse à Karel Velle, Archiviste général du Royaume, Emmanuel Bodart, archiviste et historien médiéviste aux Archives de l'État à Namur, Lieve de Mecheleer, archiviste et historienne médiéviste de la criminalité, et Marc Libert,

⁸ <http://www.bejust.be/tools/statistics-queteletnet>.

⁹ Julie Louette, Aude Musin, Marie Vandersanden, Xavier Rousseaux, *Quetelet.net, un outil pour la conservation et la diffusion des statistiques judiciaires belges*, communication à la journée d'étude Bases de données et histoire de la Justice, Lille, 28 mars 2014, Centre d'histoire judiciaire.

archiviste et historien moderniste, qui ont accepté de nous faire visiter le dépôt et ont contribué à la réflexion sur la politique des archives en la matière. Enfin le quatrième mousquetaire est Paul Bertrand, professeur d'histoire médiévale à l'UCL, qui a pris en charge la table ronde sur les enjeux numériques des comptabilités.

Après une gestation lente, le projet fut lancé rapidement, et recueillit un succès espéré. Une vingtaine de communications, une visite, une table ronde nous ont réunis autour de la critique des sources, du contrôle des institutions et des groupes, de l'administration de la justice et des enjeux numériques de ces collections. La plupart des contributions au colloque se retrouvent dans cet ouvrage, sous une forme retravaillée. La période de transition entre le Moyen Âge et les temps modernes (XIV^e-XVI^e siècles) est privilégiée par la plupart des communications, bien que certains aspects des institutions d'enfermement ou de la police urbaine aient été mis en lumière pour le XVIII^e siècle, tout comme le rôle de l'éthique des marchands, entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Âge, dans la formation du droit comptable. Sur le plan géographique, les territoires belges, italiens, français, savoyards, bourguignons et néerlandais ont concentré l'essentiel des recherches présentées dans ce volume, avec quelques excursions en Angleterre ou dans le Saint-Empire.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont permis le montage de ce colloque. En cette période de disette, nous avons bénéficié du soutien des Archives de l'État, du FNRS, des Instituts de recherche Civilisations, Arts et Lettres (INCAL) et Religions, Spiritualités, Cultures, Sociétés (RSCS) de l'Université catholique de Louvain, de l'Université de Namur et du Centre d'histoire du droit et de la justice. Nos remerciements s'adressent également aux membres du comité scientifique, au personnel des Archives de l'État qui a assuré l'accueil de nos discussions et la publication du volume des différentes interventions. Enfin, notre reconnaissance va aux artisans de cette publication, Aude Musin, Nathalie Demaret, Magali Dupont et Aude Wirth-Jaillard, qui en a coordonné les travaux éditoriaux.

Xavier Rousseaux

Table des matières

Table of Contents

Introduction	5
Welcoming Speech. The Belgian State Archives and the historical research: Current state and prospects.....	11
Karel Velle	
Les archives des Chambres des comptes aux Archives générales du Royaume	15
Lieve De Mecheleer	
D'une éthique des marchands à un droit comptable	33
Gérard Minaud	
Comptabilité provinciale, écriture du crime et modèles de disciplinement dans les Terres de l'Église (XIII^e-XV^e siècles)	45
Armand Jamme	
Les engrenages cachés. Comptabilités « d'usage » pour l'histoire de l'officium inquisitionis	81
Luca Foïs	
Punir et composer. La justice artésienne sous le règne de la comtesse Mahaut (1302-1329) à travers les comptes de bailliages.....	95
Christelle Balouzat-Loubet	
Justice et police dans le Barrois (1320-1420). Les structures administratives à partir des sources comptables de prévôtés.....	113
Mathias Bouyer	
Instruments de « politique criminelle », témoins de la justice ou reflets des désordres ? L'exemple des comptes du maire de Nivelles en Brabant (1378-1550)	131
Xavier Rousseaux	

La comptabilité d'un officier de justice à Lille à la fin du XIV^e siècle. Le gouverneur du souverain bailliage de Lille, Douai et Orchies (1379-1390)	159
Jean-Baptiste Santamaria	
Les exploits de justice dans les comptabilités domaniales du comté de Bourgogne au début du XV^e siècle. Au-delà de la volonté gestionnaire	179
Sylvie Bépoix	
<i>De accusationibus, inquisitionibus ac poenis. Qualiter et quando sit ad inquisitionem procedendum.</i> Particularisme juridique et contrôle social dans le duché de Savoie au milieu du XV^e siècle.....	199
Daniela Cereia	
Les cisterciennes du Val-Benoît et leurs « compteurs ». Une emprise laïque sur une communauté religieuse (milieu XV^e siècle) ?	211
Adèle Berthout	
Les comptes de la ville d'Augsbourg et les formes du contrôle social à la fin du Moyen Âge.....	237
Dominique Adrian	
“Non obstant le commandement de mondit seigneur”. Bonnore Olivier’s account and the double-edged sword of social control.....	255
Bart Lambert	
Account and Town Records as Mirrors of Social Change and Control in the 15th and 16th Century	269
Christian Speer	
Une « comptabilité » des fous ? Nouvelles approches pour l'étude de l'internement et du contrôle social entre le XVII^e et le XVIII^e siècle : sources, méthodologie et perspectives de recherche	279
Lisa Roscioni	
Les comptes « perdus » de la ville de Mons (1700-1794). Une source pour l'histoire du contrôle social urbain en Hainaut au XVIII^e siècle. Contenu et perspectives de recherche.....	295
Kevin Troch	
Table ronde du vendredi 14 décembre 2012	307
Pistes de recherche et de réflexion. Quelques remarques en guise de conclusion.....	317
Lars Behrisch	

Résumés / Summaries..... 323

Les auteurs / The Contributors..... 335

Table des matières / Table of Contents..... 343

Médiévales ou modernes, les comptabilités font depuis quelques années l'objet d'un renouveau historiographique sous des angles variés, incluant la source elle-même, en lien avec sa matérialité et la culture de l'écrit (*monument*), les institutions productrices ou l'exploitation des données (*document*). L'intérêt de ces sources pour l'histoire du contrôle social n'avait en revanche guère fait l'objet de rencontres; c'est chose faite avec le colloque de Bruxelles. Ses actes abordent différents aspects de cette question, de la critique des sources au contrôle des institutions et des groupes en passant par l'administration de la justice et les enjeux numériques de ces collections. La période de transition entre le Moyen Âge et les temps modernes (XIV^e-XVI^e siècles) est privilégiée par la plupart des communications, bien que d'autres aspects aient été mis en lumière pour le XVIII^e siècle. Sur le plan géographique, les territoires belges, italiens, français, savoyards, bourguignons et néerlandais ont concentré l'essentiel des recherches présentées dans ce volume, avec quelques excursions en Angleterre ou dans le Saint-Empire.

In recent years, the topic of accounts from the Middle Ages and Early Modern Period has experienced a historiographic renewal of interest from several standpoints, including the source itself in its materiality and within the context of the literate culture (*monument*), the institutions producing those sources or the use of the data from the accounts (*document*). Yet, the importance of these sources for the history of social control had hardly been discussed in scientific meetings until the Brussels conference. The proceedings of this conference consider several aspects of this issue, including the critical analysis of the sources, the way institutions and groups were controlled and the control they exerted themselves, the administration of justice and the digital stakes regarding these source collections. Most papers focus on the transition period between the Middle Ages and the Early Modern period (14th-16th c.), although some other aspects were highlighted for the 18th century. Most of the papers in this volume concentrate on the Belgian, French, Savoyard, Burgundian and Dutch territories, while some of them deal with England or the Holy Roman Empire.



5 4 6 3

ISBN 978-90-5746-783-7



9 7 8 9 0 5 7 4 6 7 8 3 7

Illustration de couverture : Bruxelles, Archives générales du Royaume, *Chambre des comptes, comptes en registres*, 12878, comptes de Jehan de Neuverue maire de Nivelles, 1423-1425, folio 1 recto.